

PARTEZ SEREIN !

# COVID-19 ECI S'ENGAGE



Tous nos séjours respectent scrupuleusement les conditions sanitaires en vigueur dans chaque pays.

Remboursement des acomptes versés si pour des raisons liées à l'épidémie du Covid 19, ECI décide d'annuler le séjour (manque de participants, fermeture des frontières, mise en quatorzaine).  
\*Un report ou un autre séjour pourront également être proposés.

Assistance médicale rapatriement avec une extension épidémie incluse dans tous nos forfaits :

- Téléconsultation avant le départ en cas de suspicion.
- Frais médicaux et rapatriement sanitaire y compris en cas d'épidémie.
- Frais liés à une mise en quatorzaine.
- Frais liés à un retour impossible suite à des mesures de restriction de déplacement.
- Soutien psychologique.

Assurance annulation (en option) :

- toute cause justifiée avec extension épidémie qui couvre l'annulation y compris en cas de maladie déclarée dans le mois précédant le départ liée à une épidémie.
- annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température.

Dans quels cas l'assurance annulation ne vous couvrira pas :

- Si vous ne souhaitez plus partir,
- Si vous refusez les tests ou la vaccination qui pourront être demandés par le pays de destination.

